

Collège des Acteurs

Le projet des phases 1 & 2 Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

25 février 2025

FINANCEMENT :



Cofinancé par l'Union européenne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



MAÎTRISE D'OUVRAGE :



Tour de table

SNCF Réseau

- Jacques PAULET – Directeur d'agence LNPCA
- Sandrine PITAVAL - Responsable communication

SNCF Gares & Connexions

- Stéphane COUGNON – Directeur des Grands Projets PACA

CNDP

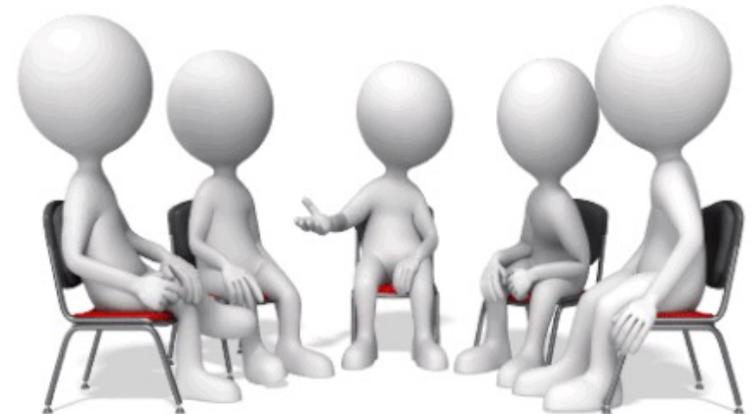
- Philippe QUEVREMONT – Garant

Nicaya Conseil - Animation / Facilitation

- Blandine PERICHON

Participants

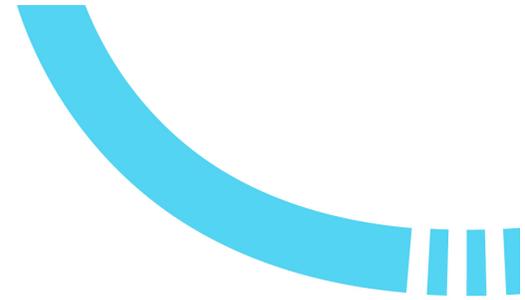
- Prénom - Nom
- Fonction



Sommaire



16h30-16h45	Introduction	15'
16h45-17h00	Rappel du rôle du COLAC	15'
17h00-17h20	Point d'avancement du projet des phases 1 & 2	20'
17h20-18h20	Dispositif d'information du public pour accompagner les travaux	60'
18h20-18h30	Prochaines étapes	10'



01 Rappel : le rôle du COLAC

La charte de concertation et le collège des acteurs (COLAC)

Projet des phases 1 et 2 de LNPCA

Présentation en COLAC du 25 février 2025

Philippe Quévremont, garant nommé par la CNDP

2011 : lancement des concertations

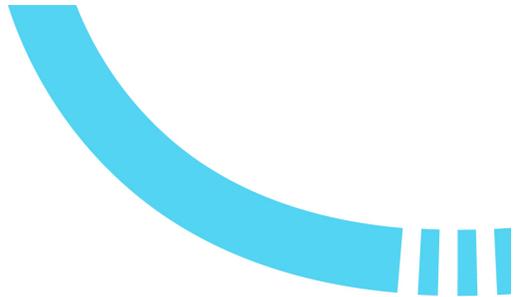
- ❖ 2005 : débat public compliqué sur le projet de LGV
- ❖ 2009 : le ministre d'Etat et les grands élus choisissent le trajet des « métropoles du sud » passant par Marseille et Toulon
- ❖ 2011: RFF et le garant (Ph. Marzolf) négocient les modalités de concertation (Charte de la concertation)
- ❖ La Charte inclut de nombreuses instances, dont un collège des acteurs (COLAC) chargé de donner un avis sur les méthodes de concertation à employer
- ❖ Le COLAC est composé des acteurs associatifs et professionnels (CCI, etc.) volontaires, non cofinanceurs
- ❖ La concertation de 2011 sur les fuseaux de passage est chahutée
- ❖ Pas de confrontation directe avec le public en 2013 et 2014

2015 à 2021 : des concertations successives sur le même modèle

- ❖ Les concertations reprennent en présentiel
- ❖ Avant chaque nouvelle phase de concertation, le COLAC est consulté sur le dispositif de concertation projeté
- ❖ Ses avis sont présentés en COPIL par le garant (une modification en 2019, basée sur la Charte), puis la concertation est lancée
- ❖ Trois phases de concertation (2016, 2019 et 2020-2021) précèdent les décisions (COPIL et Ministre)
- ❖ Les méthodes de concertation employées n'ont pas été contestées a posteriori
- ❖ L'Autorité environnementale et la Commission d'enquête publique reconnaissent la qualité des démarches de concertation

Après la DUP de 2022

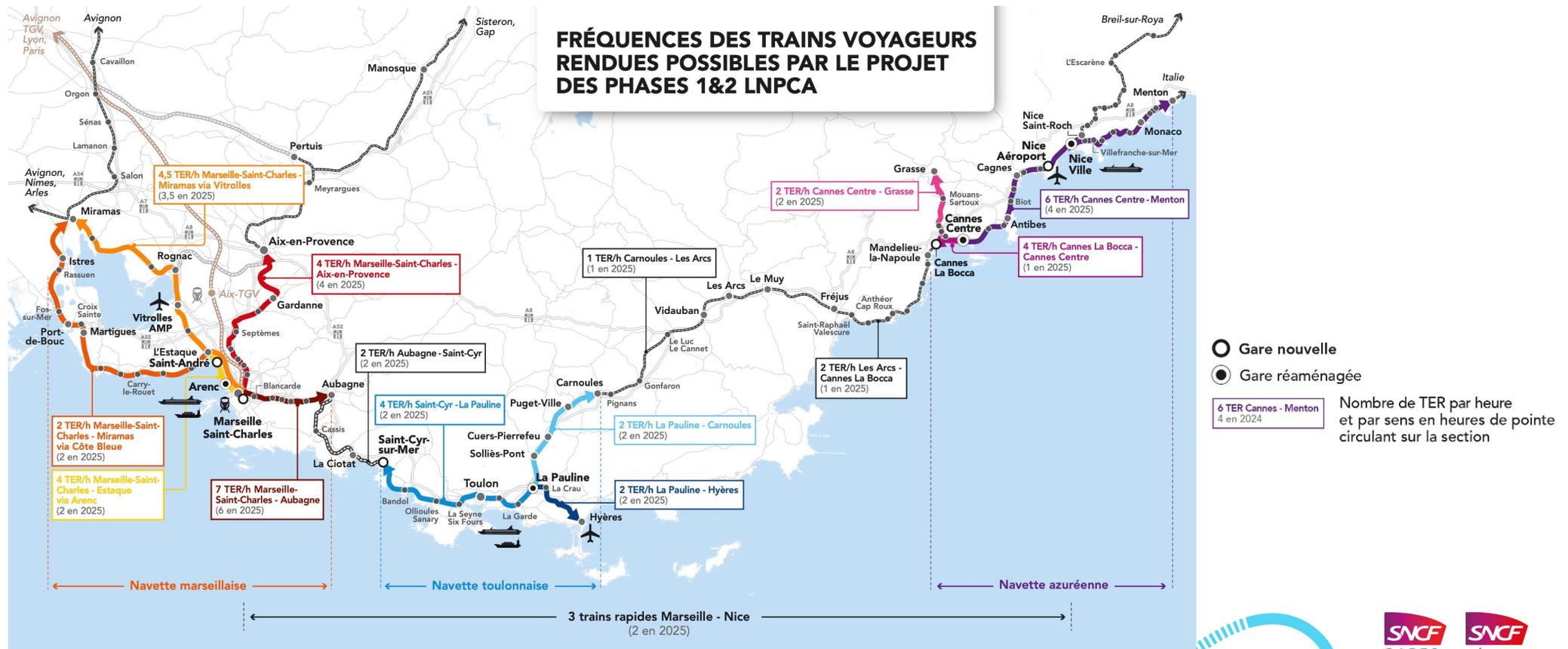
- ❖ La Charte de la concertation, jamais dénoncée, continue logiquement de s'appliquer pour les phases 3 et 4, sans objet pour l'instant
- ❖ La Charte ne prévoyait pas d'être appliquée pour la réalisation du projet (phases 1 et 2)
- ❖ La DUP a prévu la mise en place des modalités d'information du public, en particulier des comités de suivi des travaux
- ❖ Le garant a proposé aux maîtres d'ouvrage d'appliquer un dispositif similaire : consultation du COLAC, puis décision du COPIL si des avis notablement divergents sont émis
- ❖ Le public, les maîtres d'ouvrage et les élus ont intérêt à ce que ces comités de suivi fonctionnent bien



02 L'avancement du projet des phases 1 & 2 depuis fin 2023

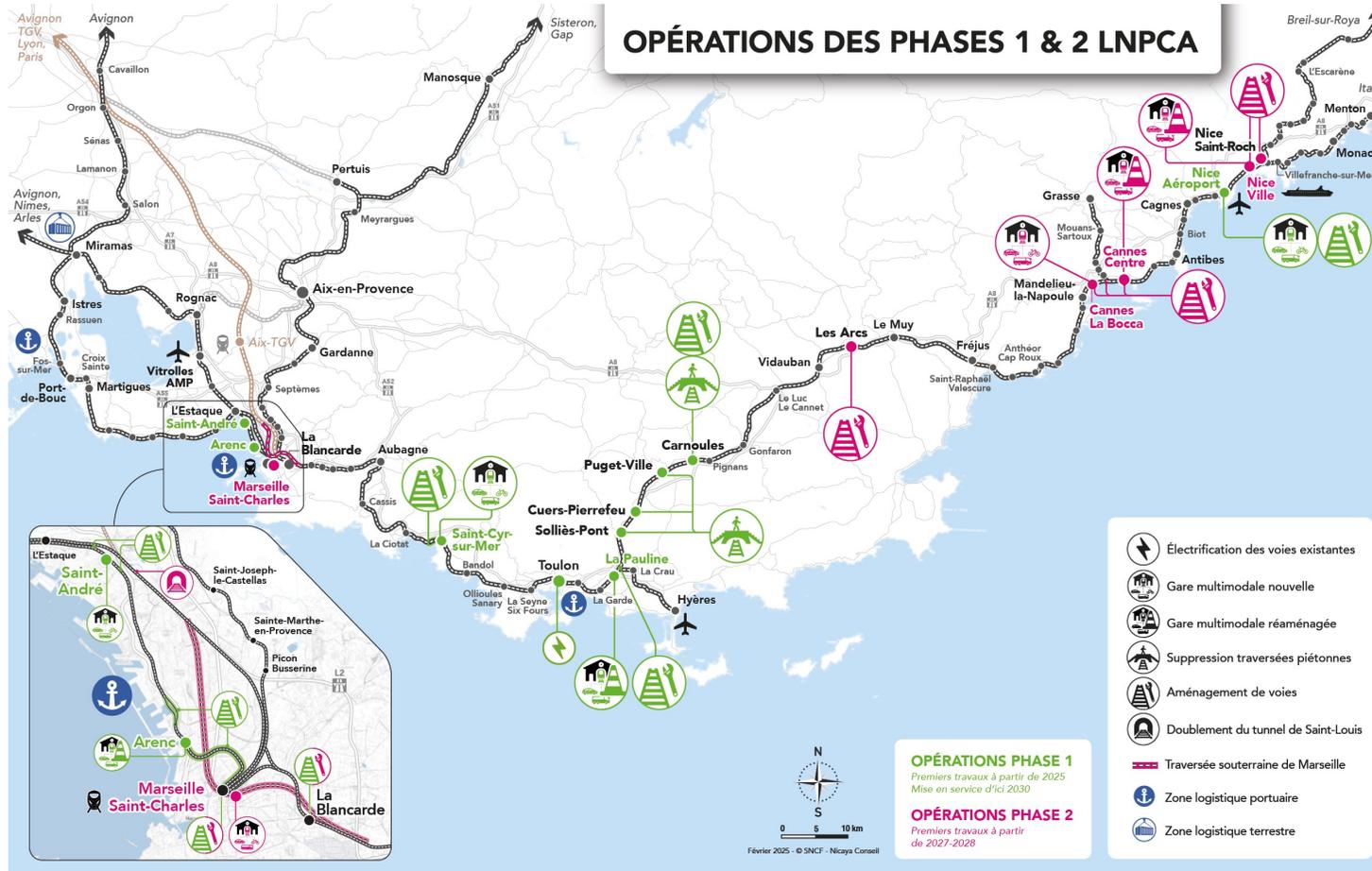
Une offre ferroviaire plus importante, notamment autour des 3 grandes métropoles régionales

PROJET DES PHASES 1 & 2 DÉCLARÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 2022

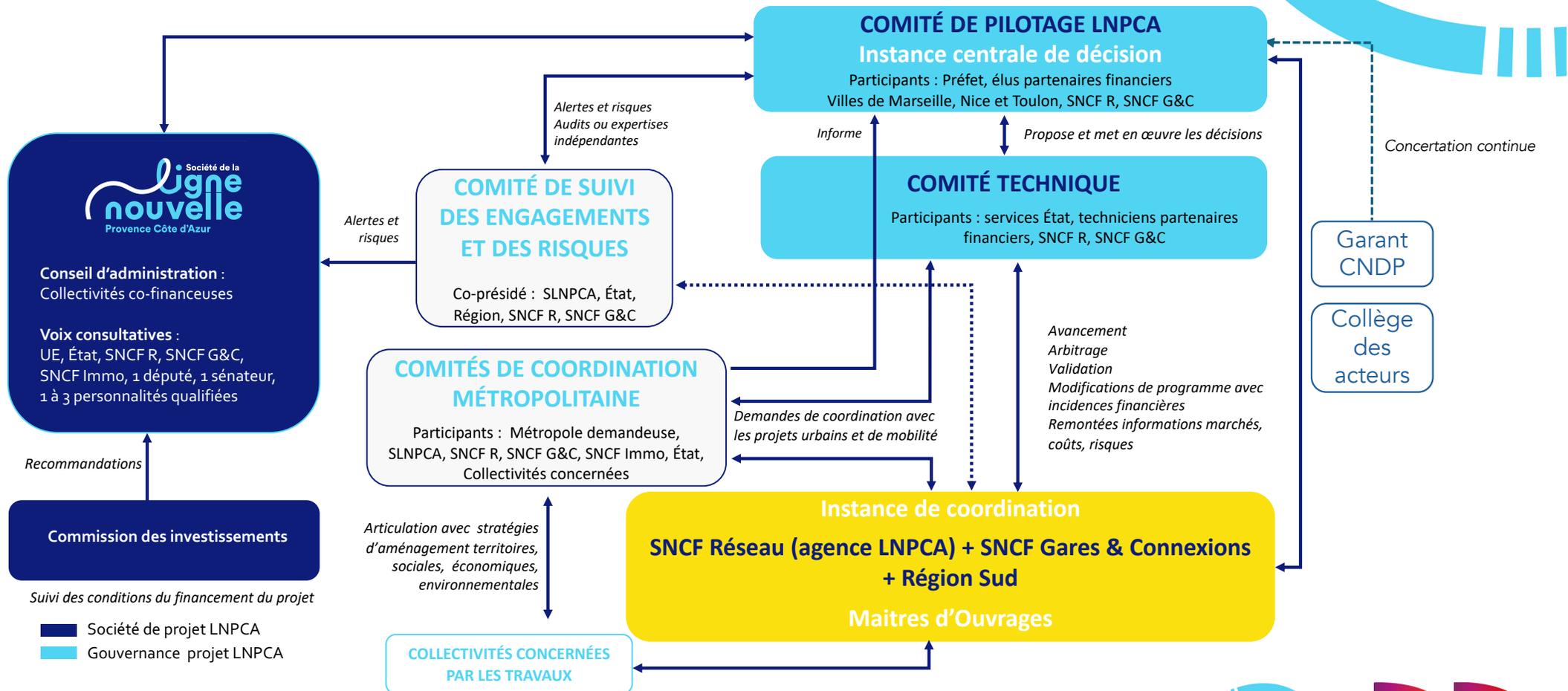


22 opérations sur l'axe Marseille-Vintimille

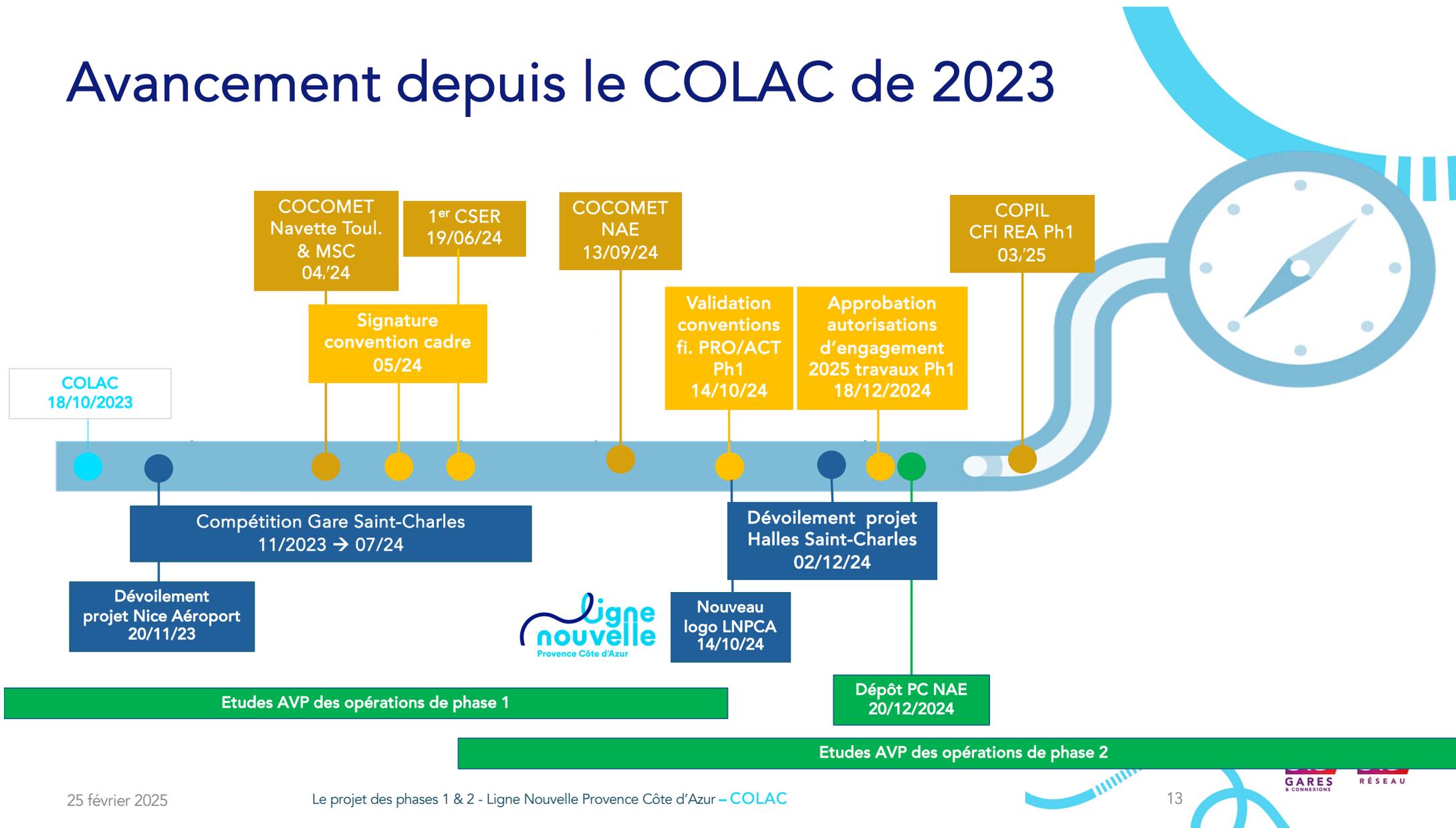
PROJET DES PHASES 1 & 2 DÉCLARÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 2022

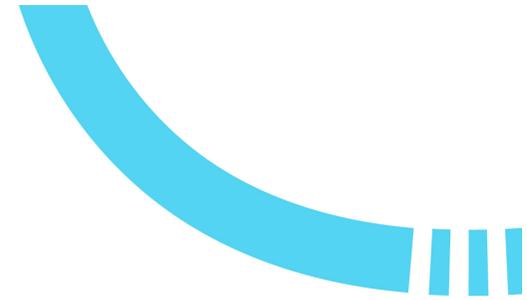


Evolution de la gouvernance du projet



Avancement depuis le COLAC de 2023





Des questions ?
Des clarifications ?
Des interventions ?

03

Le dispositif d'information du public prévu pour accompagner les travaux de la phase 1

Le dispositif d'information actuel

DES FLYERS BOITÉS OU ADRESSÉS PAR MAIL AUX RIVERAINS CONCERNÉS PAR LES SONDAGES GÉOTECHNIQUES



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR (LNPCA)
SNCF réalise des sondages géotechniques
dans le secteur de la gare de Cannes La Bocca
du 18 au 31 octobre 2024

Dans le cadre des études du projet des phases 1 & 2 de la LNPCA, SNCF engage une campagne de sondages géotechniques sur le secteur de la gare de Cannes la Bocca.

Ces sondages, réalisés à l'aide d'engins mécaniques de forage, permettront d'améliorer la connaissance des sols et leurs caractéristiques afin d'anticiper les méthodes de construction des ouvrages prévus dans le cadre du projet.

Trois sondages seront effectués entre le 18 et 31 octobre 2024, en semaine, de 8h à 12h et de 12h45 à 17h15 sur la rue Louis Armand.

LE PROJET DES PHASES 1 & 2 DE LA LNPCA

Le projet vise à améliorer et décarboner les mobilités du quotidien au sein des métropoles d'Aix-Marseille, de Toulon et de la Côte d'Azur, en favorisant le report modal de la route vers le train grâce à la création d'une offre ferroviaire plus fiable et plus accessible sur la ligne Marseille – Vintimille.

Sur l'aire azurienne, le projet permettra d'améliorer la fiabilité et l'offre de service des trains entre Les Arcs et Vintimille, avec notamment une augmentation de l'offre de 4 à 6 TER par heure et par sens (en heure de pointe) entre Cannes Centre et Menton.

Pour en savoir plus sur le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, flashez le QR

L'accès à la gare sera maintenu au droit de l'atelier de forage. SNCF et les entreprises de travaux prennent toutes les dispositions nécessaires pour limiter les éventuelles nuisances, notamment sonores.

Une question sur les sondages ? Ecrivez-nous avec la référence « LNPCA – Sondages bif de Grasse SC/PR22 » à : contactlnpca@sncf.fr

LES ÉTUDES AVANT-PROJET DES PHASES 1 & 2 DE LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR SONT FINANÇÉES PAR :



Un dispositif qui va se poursuivre

Le dispositif d'information actuel

- ◆ Un compte LinkedIn Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur pour suivre le projet



- ◆ Une adresse mail spécifique au projet : contact-lnpca@sncf.fr

- ◆ Un dispositif qui va se poursuivre

Le dispositif d'information actuel

LE SITE INTERNET LNPCA

Statistiques de fréquentation (Novembre 2023 – Février 2025)

27 328

Visiteurs

Soit 1820 visiteurs en moyenne par mois

79 894

pages vues

Nombre de fois où une page a été chargée

06:04

minutes

Temps moyen passé sur le site au cours d'une visite

Une Foire Aux Questions avec 80 réponses mises en ligne

Accueil | Le projet | **Foire aux questions : nos réponses aux questions fréquentes**

FOIRE AUX QUESTIONS : NOS RÉPONSES AUX QUESTIONS FRÉQUENTES

Bienvenue dans la Foire aux Questions ! Cette page regroupe les questions les plus fréquemment posées et pour lesquelles la maîtrise d'ouvrage apporte des réponses.

Les questions sont réparties par thématiques : le projet LNPCA, les phases 1 & 2, l'intermodalités, la concertation et l'information du public, les aspects environnementaux et sociaux, les acquisitions foncières et les expropriations, les sondages géotechniques, les services, les opérations dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Var.

LE PROJET LNPCA

Comment s'articulent et que recouvrent les 4 phases du projet ? +

Y aura-t-il une ligne nouvelle ou une ligne à grande vitesse entre Marseille et Nice ? +

25 février 2025

Le projet des phases 1 & 2 - Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur – COLAC

Le dispositif d'information actuel

LE SITE INTERNET LNPCA

- Un espace de réponses aux questions
- De nombreuses actualités postées (financement de la phase 1, COCOMET 06, Sondages géotechniques à Marseille et Cannes, Document pédagogique sur les démarches préparatoires TSM, Subvention européenne de 7,6M€ pour le PEM de Marseille Saint-Charles etc.)

The screenshot shows the 'Actualités et communiqués' page of the LNPCA website. The navigation bar includes 'Accueil', 'Le projet', 'Actualités', 'Médiathèque', 'Nous contacter', and 'Rechercher'. The main heading is 'ACTUALITÉS ET COMMUNIQUÉS'. Two news items are displayed:

- Actualités**
Plus d'1,2 milliard d'euros actés par l'Etat et les cofinanceurs pour réalise...
Lors du Comité de pilotage du 20 décembre 2024, coprésidé par Christophe MIRMAND, Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence...
20 décembre 2024
- Actualités**
Marseille : des sondages géotechniques réalisés cet hiver
Dans le cadre des études du projet des phases 1 & 2 de la LNPCA, SNCF engage une campagne de sondages géotechniques. Ces sondages permettront de connaître de façon très fine la...
9 décembre 2024

The screenshot shows the 'Nous contacter' page of the LNPCA website. The navigation bar includes 'Accueil', 'Le projet', 'Actualités', 'Médiathèque', 'Nous contacter', and 'Rechercher'. The main heading is 'NOUS CONTACTER'. The page contains a contact form with the following fields:

- Vous avez-vous pensé à consulter notre Foire aux Questions ?** Si la réponse à votre question n'y figure pas, complétez le formulaire ci-dessous.
- Votre identité (champ obligatoire)**
Votre prénom et nom, pseudonyme ou nom de votre organisme
- Votre adresse e-mail (champ obligatoire)**
Exemple : nom.prenom@entreprise.fr
- Votre message**
Exprimez-vous ici...

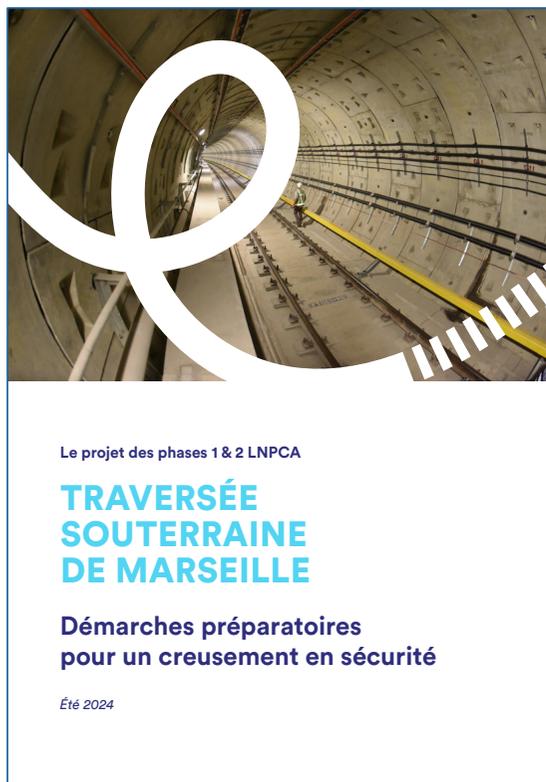
En nous indiquant vos coordonnées, vous acceptez leur traitement par SNCF Réseau.
Merci de prendre connaissance de la mention d'information sur notre site internet avant de renseigner vos données.

[Envoyer votre message](#)

Le dispositif d'information actuel

LE SITE INTERNET LNPCA

- Des plaquettes d'information thématiques



Le dispositif d'information actuel

LE SITE INTERNET LNPCA

Des vidéos



Un dispositif qui va se poursuivre

Des actions spécifiques prévues pour accompagner les travaux de la phase 1

UN DISPOSITIF PRÉVU DE 2025 À 2030

Rencontres et échanges

- ◇ Comités de suivi des travaux (détaillés ci-après)
- ◇ Maisons du projet (détaillées ci-après)
- ◇ Réunions publiques
- ◇ Rencontres avec les riverains
- ◇ Visites de chantier
- ◇ Événements : 1^{ères} pierres et inauguration

Supports d'information du public

- ◇ Panneaux et habillage des palissades des chantiers
- ◇ Infos riverains (flyers / SMS)
- ◇ Campagnes réseaux sociaux

Les Comités de suivi des travaux

Objectifs

- ◆ Informer et échanger sur les impacts et emprises des travaux
- ◆ Présenter régulièrement l'avancement des travaux en cours et à venir
- ◆ Répondre aux questions et observations du public impacté par les travaux
- ◆ Apporter, autant que possible, des solutions aux nuisances potentielles

Période d'installation

- ◆ 3 mois avant le démarrage des travaux, en cohérence avec les spécificités de chaque opération

Composition : 20 à 30 personnes

- ◆ MOA des travaux : SNCF R, SNCF G&C, collectivités MIA de travaux de voirie...
- ◆ MOE
- ◆ Garant CNDP
- ◆ Collège des acteurs publics : élus municipaux ou de quartier, régies de transport urbain...
- ◆ Collège socio-pro : acteurs socio-économiques riverains
- ◆ Collège d'associations locales/ public : habitants riverains
- ◆ Entreprises travaux, sur invitation des MOA
- ◆ Information systématique des partenaires

Les Comités de suivi des travaux

Modalités de constitution

- ◆ Envoi d'une invitation ouverte très large informant les riverains impactés de l'objet, fonctionnement des comités et de l'engagement à participer sur la durée, avec demande d'inscription pour dimensionner la première réunion
- ◆ Si inscriptions très nombreuses, désignation lors du 1er comité par les membres riverains de leurs représentants (pour 2 ans, renouvelable)

Pilotage : MOA coordonnateur (SNCF Réseau ou SNCF G&C)

Fréquence et lieux des réunions

- ◆ A minima 3 fois par an, et en tant que de besoin par rapport à l'avancement des travaux
- ◆ Soit dans la maison du projet, base vie ou salle mise à disposition par la commune ou location de salle

Préparation : Rencontre préalable avec élus de quartier/commune

Synthèse et traçabilité des échanges

- ◆ Rédaction d'un compte-rendu par SNCF
- ◆ Envoi du compte-rendu aux participants
- ◆ Diffusion du compte-rendu final et mise en ligne sur le site internet

Les Comités de suivi des travaux

Engagements des MOA et participants, intégrés dans un règlement, validé lors de la 1^{ère} séance du comité

- ◆ Engagement des MOAs à répondre aux demandes issues des comités (réponses aux questions posées lors du comité précédent, traçabilité des demandes et réponses apportées)
- ◆ Engagements des participants à participer à l'ensemble des comités ou à se faire représenter, relayer l'information auprès des personnes qu'ils représentent, être constructifs
- ◆ Engagement des élus désignés à s'impliquer dans la durée

Mise en place en juin 2025 pour les travaux relatifs à la gare de Nice Aéroport

- ◆ Dévoiement de la canalisation gaz (avec GRDF) sur les emprises du MIN, avec des implications sur la circulation sur le domaine public

Mise en place en 2026 pour les opérations sur Marseille surface et la Navette toulonnaise

Les Maisons du Projet

Objectifs

- ◆ **Faire connaître et expliquer :**
 - Le projet Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur
 - Le projet Haute Performance Marseille-Vintimille
 - Les différentes opérations par département avec un focus sur les opérations majeures et leurs relations avec l'environnement urbain
- ◆ Accueillir le public et répondre à ses questions voire inquiétudes, en vue de le rassurer et de favoriser le bon déroulement des chantiers

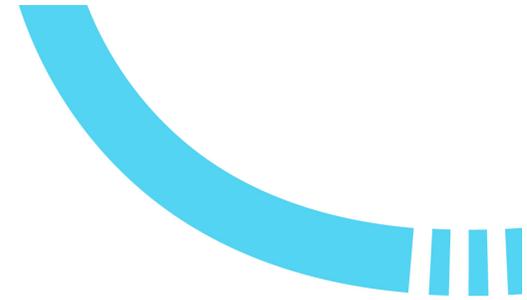
Cibles

- ◆ Les riverains des chantiers
- ◆ Les usagers des voiries routières, pistes cyclables, cheminements piétons et transports en commun impactés par les travaux
- ◆ Les voyageurs transitant par les gares et plus largement l'ensemble des publics intéressés par les opérations ferroviaires

Les Maisons du Projet

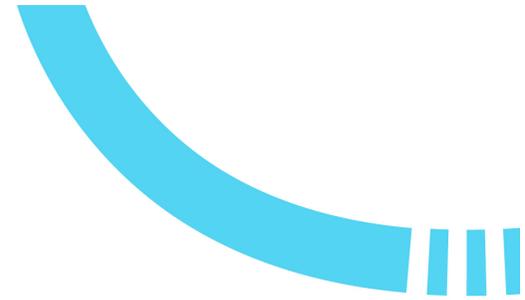
Dispositif envisagé pour les opérations de phase 1

- 3 espaces aménagés (1 par département) pour accueillir le public, sur toute la durée des travaux, à proximité des chantiers les plus importants
- Une ouverture de 2 à 4 demi-journées par semaine
- Des supports d'information à disposition :
 - Panneaux d'exposition
 - Films
 - Maquettes
 - Time lapse
 - Plaquettes
- Des actions d'information sur l'existence des maisons du projet
 - Boitage de flyers
 - Affichage
 - Campagnes réseaux sociaux
- Une signalétique permettant au public d'accéder aisément aux maisons du projet



Des questions ?
Des clarifications ?
Des interventions ?





04 Les prochaines étapes

Les prochaines étapes

- ◆ Préparation du 1^{er} comité de suivi des travaux sur Nice Aéroport
- ◆ Conception des 3 maisons du projet
- ◆ Mise à jour régulière du site internet : actualité projet, documents de présentations du projet (acquisitions foncières, cartographie du projet...)
- ◆ Réunions publiques d'information selon les secteurs
- ◆ ...

Collège des Acteurs

Merci de votre participation !

25 février 2025

FINANCEMENT :



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



MAÎTRISE D'OUVRAGE :

